

TERMES DE REFERENCE

Le Bureau Régional d'ONU FEMMES à Dakar recherche au Bénin:

Partenaire d'Exécution pour le projet :

« LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES SURVIVANTES »

Lieu de travail : Bénin

Durée : 8 mois

Contexte et Justification de la mission

Les types de violences subies par les femmes et les filles au Bénin et identifiées au Bénin par les études de base font ressortir les formes de VBG suivantes : - Violences physiques - Violences verbales et psychologiques - Violences sexuelles - Pratiques traditionnelles néfastes - Traite des femmes et des jeunes filles

Pour Lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles le Bénin s'est doté d'un dispositif institutionnel sous la Direction du Ministère en charge de la Famille dont l'une des attributions est la promotion de la femme et du genre, par certaines actions de lutte contre le phénomène et à travers des points focaux dans tous les ministères, dans les ONG et dans les organisations religieuses.

L'Etat Béninois s'est engagé à lutter contre les inégalités de genres et les violences faites aux femmes et aux filles à travers les institutions suivantes : le Ministère en charge de la famille en créant la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre ; la Direction de la Protection Sanitaire du Ministère de la Santé Publique ; le Ministère de la Micro-finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ; le Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ; l'Office Central pour la Protection des Mineurs, de la famille et de la répression de la traite des êtres humains.

Le Bénin dispose d'un cadre juridique pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles et les éradiquer, notamment la loi 2011-26 du 9 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes au Bénin et d'un Plan multisectoriel de lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Filles (VFF).

A l'instar des pays de la Région, l'application de la loi pourrait être améliorée et l'impunité demeure un défi majeur avec pour causes : la méconnaissance des femmes et des filles de leurs droits dû à l'illettrisme, l'inégal accès à l'information, le poids de la tradition, le fatalisme, la

pauvreté, le manque de formation des intervenants médicaux, sociaux, juridiques et judiciaires, ainsi que le manque d'alternatives sûres pour les survivantes tels que les refuges, les espaces d'apprentissage et de réhabilitation. En vue de répondre au besoin de coordonner les efforts consentis pour rendre effectives et plus efficaces les interventions de plusieurs acteurs de différents secteurs en faveur de l'éradication des violences basées sur le Genre (VBG), le Bureau Pays UNFPA, entouré d'autres PTF, appui le Gouvernement dans l'application des Procédures Opérationnelles Standard de prévention et de réponses aux VBG.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Français Muskoka au Bénin, ONU Femmes se propose d'identifier un partenaire de mise en œuvre en mesure de proposer des interventions afin de réduire l'exposition des femmes et des filles aux violences ainsi qu'aux risques liés aux grossesses précoces et autres risques maternels pendant la grossesse.

Descriptif de la mission/ Principaux résultats attendus

Il s'agira pour le partenaire d'exécution de travailler en étroite collaboration avec la Coordinatrice Régionale d'ONU Femmes, et UNFPA Bénin.

Le Partenaire identifié aura la responsabilité d'appuyer l'opérationnalisation de la prévention et de la prise en charge de 100 survivantes de violences d'ici fin Novembre 2016 dans le cadre d'un programme lutte contre les violences et amélioration des conditions de vie des survivantes.

La prise en charge comprendra les aspects suivants :

- Prise en charge médicale
- Ecoute sociale
- Protection et sécurité
- La réhabilitation économique
- L'amélioration des connaissances en Santé Sexuelle et Reproductive
- La production de supports de communication
- L'organisation de 2 fora pour la population sur violences et SSR

Résultats attendus :

- 100 Filles bénéficient d'une prise en charge holistique à Cotonou selon les conditions précitées
- Le projet est suivi de façon efficace et efficient

Qualifications Requises

- Avoir une expérience professionnelle avérée dans le développement social et/ou dans l'humanitaire, avec une très bonne connaissance des réalités socio-culturelles du Bénin.
- Disposer des ressources humaines, et matérielles nécessaires à l'accomplissement des tâches attendues
- Une expérience dans la prise en charge de femmes et de filles survivantes de violences

Compétences Institutionnelles :

- Faire preuve d'intégrité avérée en accord avec les valeurs et normes des Nations Unies ;
- Promouvoir la Vision, la Mission et les Objectifs stratégiques des Nations Unies en général et de l'ONU Femmes en particulier
- Etre familiarisé avec les procédures de gestion du Système des Nations Unies

Dossier de candidature et critères de sélection

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature comportera les éléments suivants :

- Une note proposition technique de gestion du projet avec un chronogramme précis de mise en œuvre ;
- Une proposition financière
- Trois références d'organisation internationales

Critères d'évaluation des offres de prestation

L'évaluation des appels d'offre est effectuée par une équipe technique qui la conduira en fonction de la qualité du dossier de candidature et de l'offre d'appui technique

N.B. Date limite de dépôt des candidatures : le Mercredi 22 Avril 2016 à 16h30

Les dossiers de candidatures seront envoyés par voie électronique à :

waroenquiries@unwomen.org